

Tarifs des Villages Vacances – Hiver-Printemps 2024-2025

Intervention de Nicolas Bescond
Groupe Val-de-Marne en commun – PCF et citoyen·nes

Monsieur le Président,

J'interviendrai sur le rapport n°8. En avril dernier, notre assemblée s'était déjà penchée sur la politique de tarification des Villages Vacances. Nous avons alors dénoncé **plusieurs mesures qui pour nous, risquent de restreindre le droit aux vacances pour le plus grand nombre.**

Or il semblerait que vous continuiez dans cette voie, en décidant **saison après saison, de nouvelles modifications des tarifications.** D'une année à l'autre, celles-ci peuvent paraître minimes, d'autant plus lorsque vous employez à brouiller les pistes, et que vous ne mentionnez plus systématiquement les taux d'augmentation... Mais si l'on reprend les évolutions sur plusieurs années, le tableau est saisissant.

Évidemment, je n'évoquerai pas ici la répercussion des taux moyens d'inflation qui, si elle a aussi un impact sur le porte-monnaie, peut s'entendre. Nous ne la contestons pas.

Je veux plutôt parler de **l'évolution assez floue des modes de tarification, qui conduit certains tarifs à tripler en deux ans !** Ainsi avec cette délibération, entre les saisons 2022-2023 et 2024-2025 :

- la nuitée court séjour pour un adulte passe de 36€ à 95€ ;
- la nuitée court séjour pour un enfant de -6 ans passe de 18€ à 75€ ;
- la nuitée Confort Adultes/retraités Haute saison passe de 54€ à 80€ ;

Vous annoncez aussi la réduction de la pratique du ski pour les collégiens, arguant du coût et des risques de blessures. **Pourriez-vous nous fournir les données d'accidentologie sur lesquelles vous vous fondez ?**

À notre sens, nous nous éloignons là de l'esprit des Villages Vacances. À la lumière de l'ensemble de ces modifications, comme de la fermeture des Villages hors vacances scolaires, décidée en avril, **nous continuons à être très alerté-es sur l'avenir de ces équipements départementaux.**

Considérant donc le contenu du rapport et en cohérence avec notre vote d'avril, nous voterons contre cette délibération.

Je vous remercie.

Seul le prononcé fait foi